

L'appel à projets « Captages, zones humides, érosion » du MEEDM (2005)

Bilan 2007-2009

**Philippe Nouvel –
MEEDM/DEB**

Séminaire national des animateurs de SAGE

Limoges, 10 & 11 décembre 2009

Historique et objectifs de l'appel à projets

Actualité d'un bilan des réalisations

Axes de questionnement relatifs à la mise en œuvre des projets :

- Portage et gouvernance
- Animation
- Place du diagnostic de territoire
- Délimitation de la zone d'action
- Actions et outils pour l'action
- Financement
- Suivi des programmes d'action

Historique et objectifs de l'appel à projets (1/4)

Mars 2005 : lancement d'un appel à projets
par le MEEDM auprès de collectivités ou
établissements ayant une responsabilité
dans la production – distribution de l'eau

Historique et objectifs de l'appel à projets (2/4)

Objectifs : préfiguration ...

- d'une disposition de la loi sur l'eau en préparation,
- d'un dispositif réglementaire s'appliquant aux captages, zones humides, zones érosives

Historique et objectifs de l'appel à projets (2/4)

Objectifs : préfiguration ...

- d'une disposition de la loi sur l'eau en préparation (⇒ **art.21 LEMA décembre 2006**)
- d'un dispositif réglementaire s'appliquant aux captages, zones humides, zones érosives (⇒ **dispositif ZSCE**) 

Historique et objectifs de l'appel à projets (3/4)

Principes essentiels :

- Placer les acteurs territoriaux au centre des projets de protection de la ressource en eau,
- Inscrire l'action dans la perspective d'une possibilité de passage à l'obligatoire
- Donner une place centrale à l'animation et au suivi des projets

Historique et objectifs de l'appel à projets (4/4)

Modalités de déroulement :

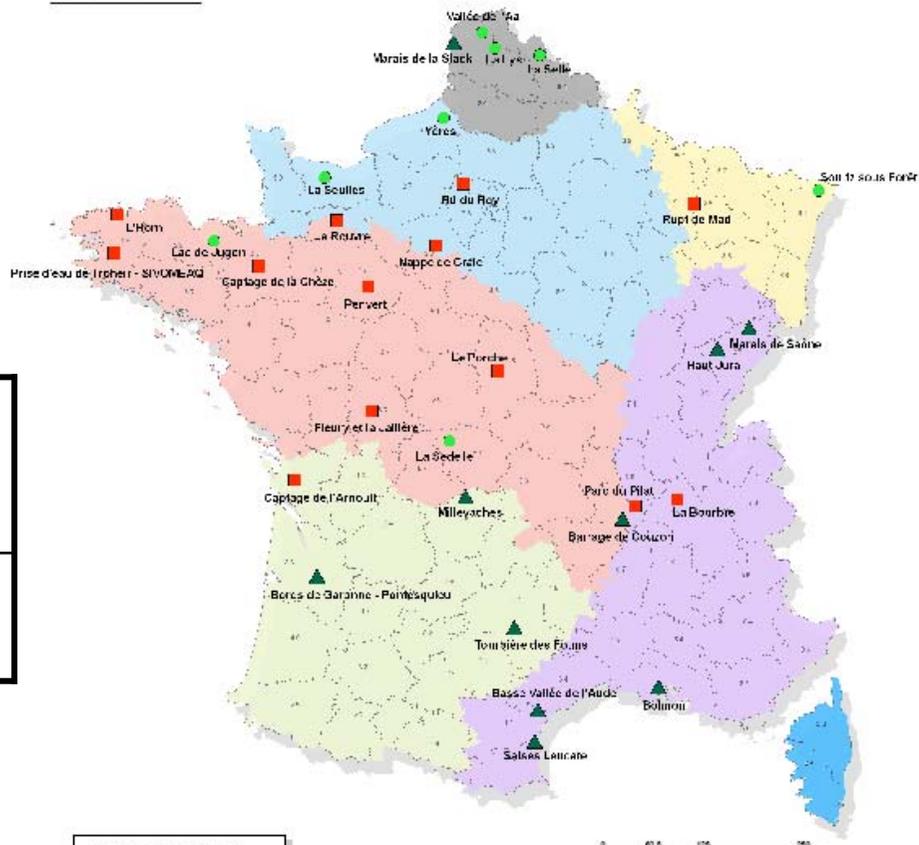
- Proposition de projets s'inscrivant dans l'une des 3 thématiques (captages, zones humides, érosion),
- Respect d'une trame commune (indicateurs de suivi PER...)
- Sélection des projets par un jury
- Possibilité pour les lauréats de bénéficier :
 - d'un appui financier des agences de l'eau
 - d'un appui technique (CORPEN, Pôles relais zones humides).



APPEL A PROJETS

ÉROSION, ZONES HUMIDES, CAPTAGES

DOSSIERS LAURÉATS
POUR LA RECONQUÊTE DE L'EAU



Captages	Zones humides	Erosion
13	10	8

Enjeu dominant

- AEP
- Erosion
- ▲ Zone Humide



Séminaire national des animateurs de SAGE
10 & 11 décembre 2009

Direction de l'Eau
Décembre 2006

Actualité d'un bilan de l'appel à projets

- Action Grenelle de protection de 500 captages dégradés 
- Plan national zones humides

⇒ Questionnements sur la mise en œuvre de programmes d'action territorialisés :

- Portage ?
- Animation ?
- Diagnostic territorial ?
- Délimitation de la zone d'action ?
- Stratégies et outils d'action ?
- Actions (mesures) ?
- Financement ?
- Suivi – Choix des indicateurs ?
- Mutualisation des expériences ?

Bilan de l'appel à projets :

- Objectifs :
 - Connaître les réalisations et disposer de témoignages,
 - Identifier les difficultés et facteurs de réussite,
 - Apporter des éléments de réponse aux questions posées actuellement par la mise en œuvre de programmes d'action
- Méthode : questionnaire envoyé aux animateurs de projets (juillet 09), concernant la période 2007-2009
- Perspective : écriture d'un guide méthodologique pour l'élaboration des programmes d'action (cas des aires d'alimentation de captages).
- Par ailleurs : réalisation par le CORPEN d'un rapport d'étape de l'appui du CORPEN (juin 2009) -
- http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/RapportCaptage_zonehumide27

Quels portage des projets ?

- Maîtres d'ouvrage : Syndicats intercommunaux, Syndicats mixtes, Communes, Communautés de communes, Communautés d'agglomération, Conseils Généraux, PNR, ADASEA, ...
- Des répartitions de rôles entre acteurs souvent complexes, variables selon les articulations entre fonctions et les emboîtements de territoires :
 - Maître d'ouvrage,
 - Portage de l'animation globale du projet,
 - Portage de l'animation agricole,
 - Opérateur MAE
 - Animation d'un SAGE
- Des coopérations entre maîtres d'ouvrage au sein d'un même plan d'action

Quelle gouvernance des projets ?

- Initiative initiale venant toujours des maîtres d'ouvrage,
- Implication forte des collectivités territoriales et des agences de l'eau
- Rôle variable des services de l'Etat : de l'instruction des dossiers MAE à l'assistance à maîtrise d'ouvrage...

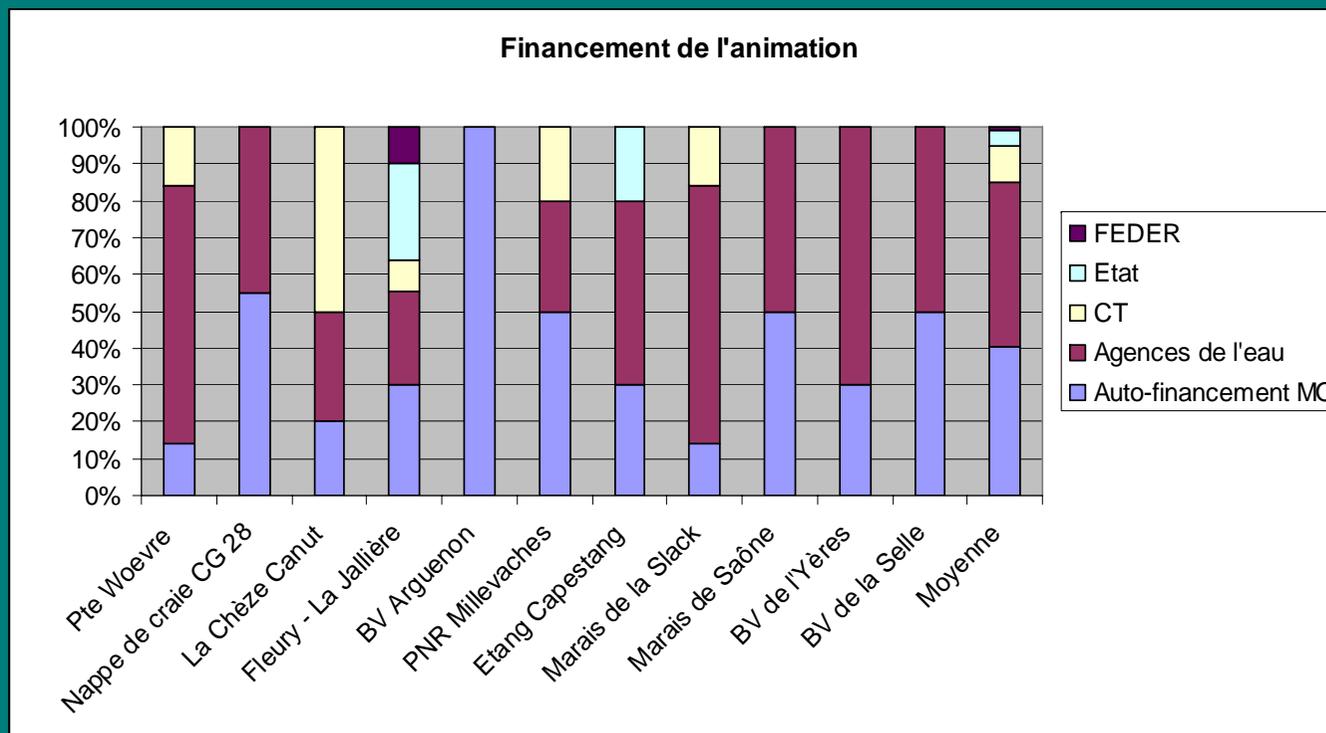
Quelle animation pour l'élaboration et la mise en œuvre des projets ? (1/2)

Différentes modalités :

- Animation déléguée à une structure externe,
- Animation assumée entièrement par le maître d'ouvrage (1 ETP ou une fraction d'ETP),
- Animation agricole confiée en prestation à la Chambre d'agriculture.

Quelle animation pour l'élaboration et la mise en œuvre des projets ?(2/2)

Modalités de financement très variables selon les territoires de projet, avec un rôle prédominant des agences de l'eau :



Quelle place pour un diagnostic de territoire ?

Réalisations de l'appel à projets

- Diagnostic hydro-géologique
- Diagnostics des risques liés aux pratiques agricoles
- Etude bocagère
- Inventaire de zones humides
- Etude sociologique
- ...
- Traduction du diagnostic en terme d'actions

Quelle place pour un diagnostic de territoire ?

Réalisations de l'appel à projets

- Diagnostic hydro-géologique
- Diagnostics des risques liés aux pratiques agricoles
- Etude bocagère
- Inventaire de zones humides
- Etude sociologique
- ...
- Traduction du diagnostic en terme d'actions

Cadrage ZSCE

Méthode de délimitation de la zone de protection des aires d'alimentation de captages, reposant sur :

- diagnostic hydro-géologique
- DTPA (diagnostic territorial des pressions agricoles)

Comment délimiter les territoires d'action ?

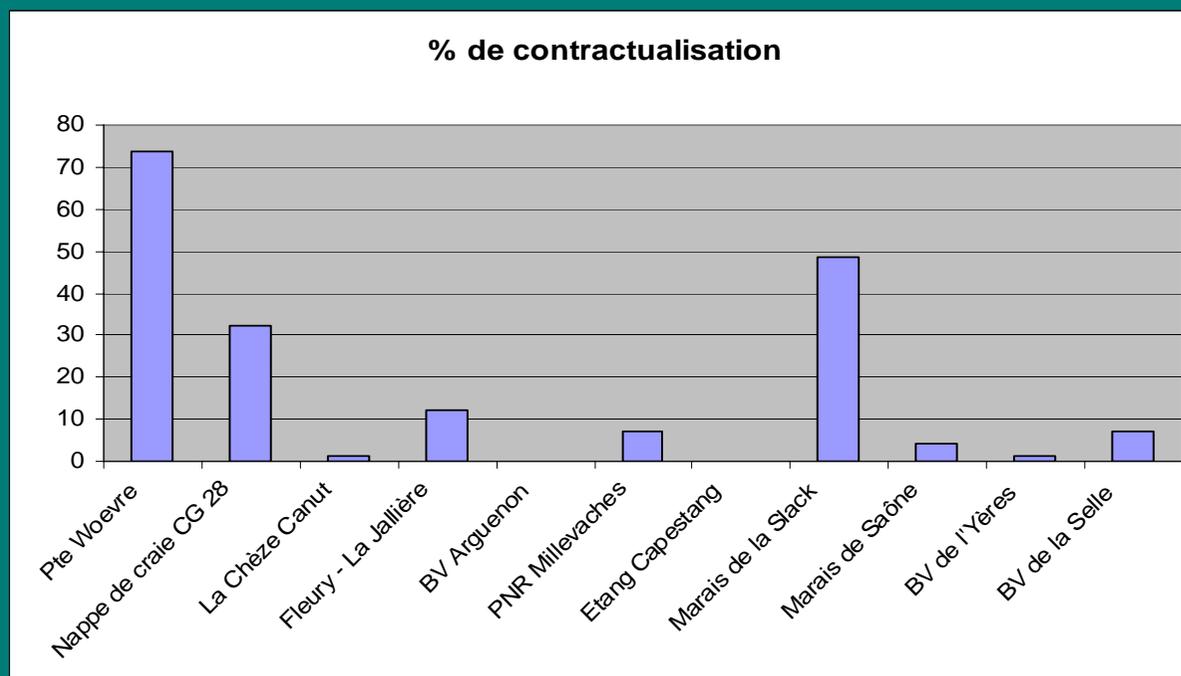
Des délimitations généralement conformes aux prévisions, ne posant pas de problèmes méthodologiques importants, mais :

- Restriction possible des zones d'action (sous-bassins prioritaires),
- Des contestations possibles des périmètres d'action de la part des professionnels agricoles,
- Des problèmes pour la délimitation des zones humides

Quelles mesures pour les programmes d'action agricoles ? (1/3)

« Mesures » agricoles, mises en œuvre au travers des outils du PDRH (MAET, PVE)

Des contractualisations qui restent généralement faibles...

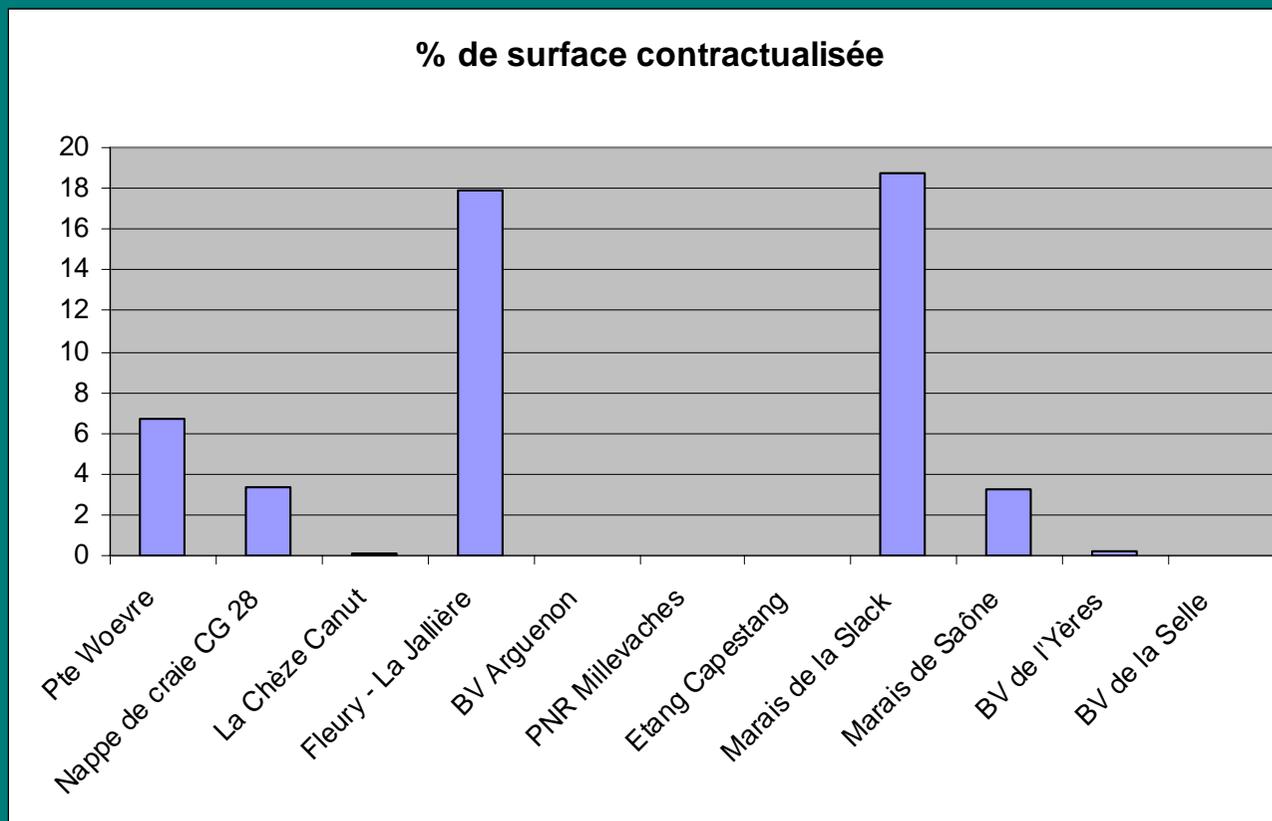


Séminaire national des animateurs de SAGE
10 & 11 décembre 2009



Quelles mesures pour les programmes d'action agricoles ? (2/3)

...et ne concernent que des surfaces limitées.



Séminaire national des animateurs de SAGE
10 & 11 décembre 2009



Quelles mesures pour les programmes d'action agricoles ? (3/3)

Mise en évidence de difficultés d'application des MAET :

Montants non attractifs (contexte économique 2007- 2008)

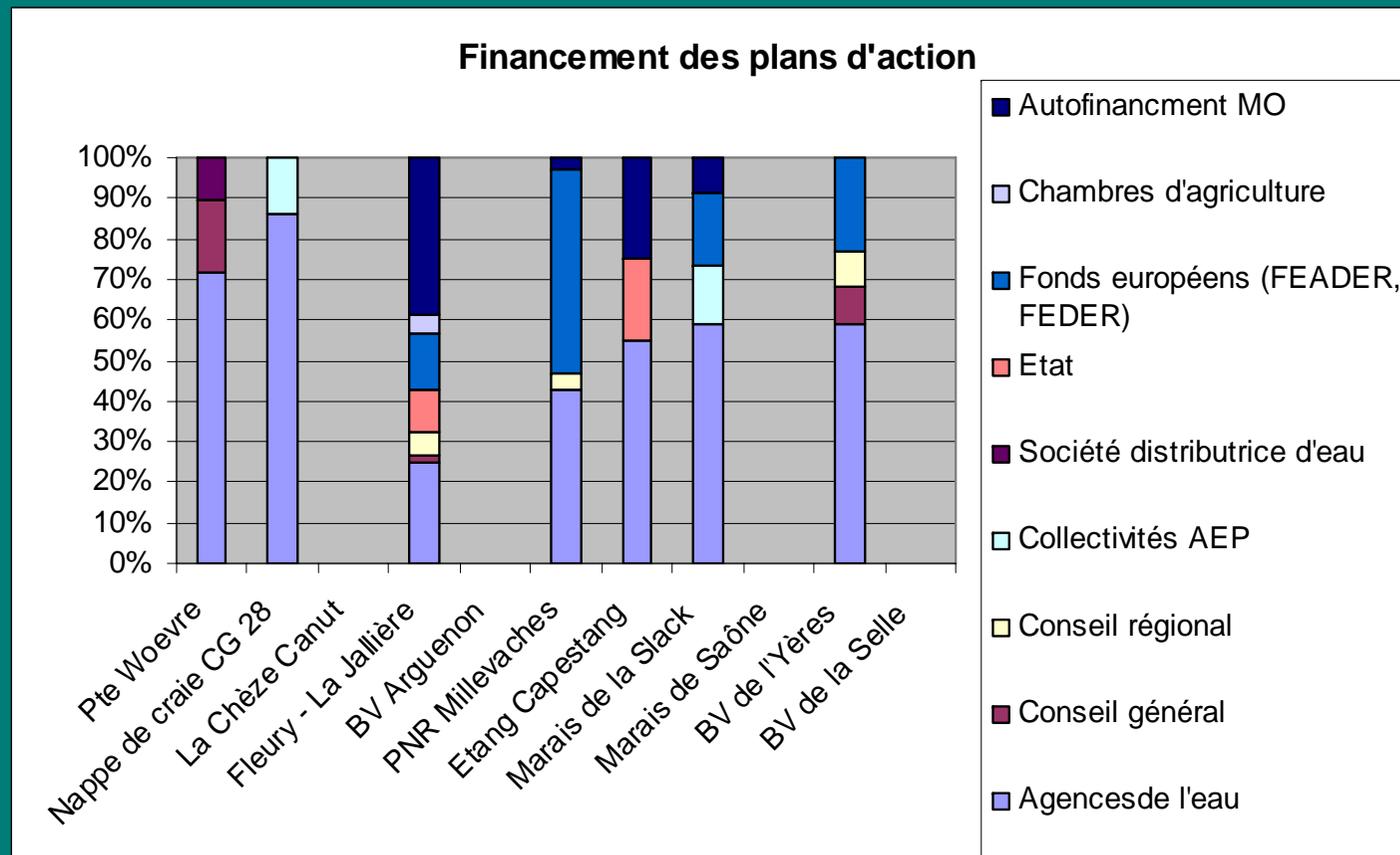
- Complexité et rigidité
- Conditions d'éligibilité (âge, seuils)
- Limitation à 2 MAE/couvert
- Problèmes spécifiques aux mesures « phyto » (valeurs de référence IFT par territoire inappropriées)
- Problèmes liés aux mesures « fixes »
- Certaines mesures proches des pratiques des agriculteurs, à impact limité
- Manque de certains engagements unitaires (érosion...)
- ...

Quelles autres composantes des plans d'action ?

- Etudes préalables, diagnostics de territoires (délimitation AAC, DTPA, études bocagères, inventaires de ZH, études sociologiques...)
- Actions foncières
- Actions d'animation destinées aux agriculteurs (définition et promotion MAET, suivi fertilisation, diagnostics d'exploitation, journées thématiques...).
- Actions d'animation destinées aux acteurs non agricoles (désherbage en ZNA, sensibilisation grand public, formation...).
- Aménagements (replantation de berges, aménagements bocagers....)
- Chantiers pédagogiques – Mise en place de zones de démonstration.

Quel financement des plans d'action ?

Le rôle central des agences de l'eau..



Séminaire national des animateurs de SAGE
10 & 11 décembre 2009



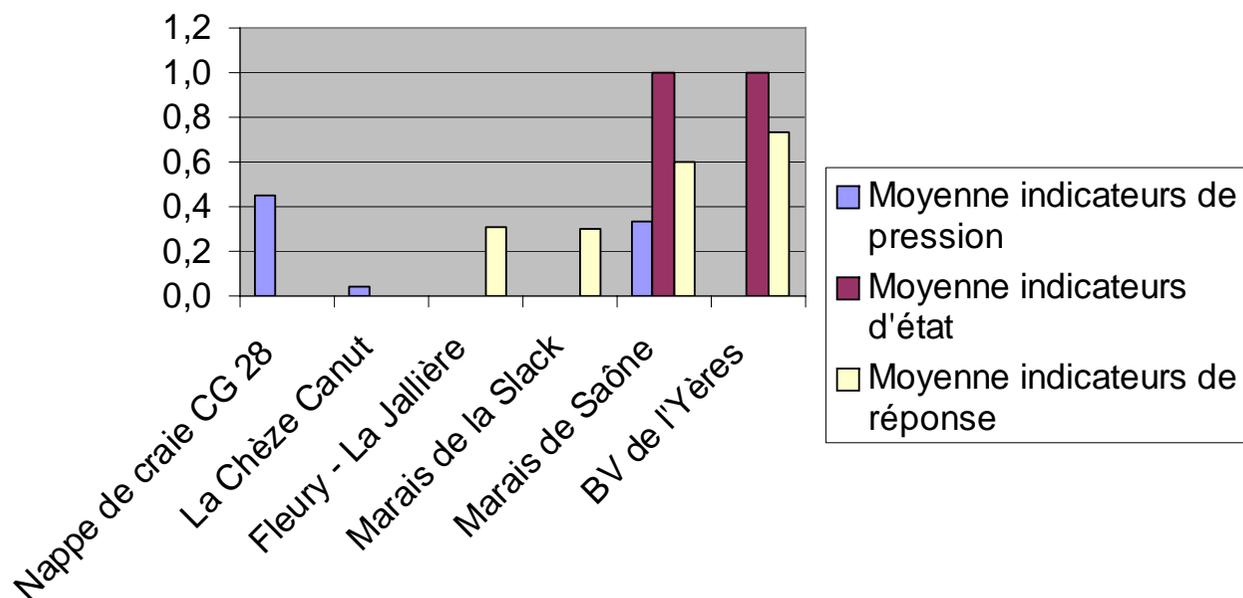
Quel suivi des plans d'action, pour connaître les réalisations et en faire une évaluation ? (1/2)

- Des données très lacunaires
- Une utilisation des indicateurs « pression – état – réponse » très hétérogène
- Un choix d'indicateurs très divers, ne permettant pas des comparaisons

Quel suivi des plans d'action, pour connaître les réalisations et en faire une évaluation ? (2/2)

Des taux de réalisation qui semblent faibles

Taux de réalisation (variation des indicateurs de pression et d'état ; indicateurs de réponse)



Conclusion, perspectives

- Une mise en évidence de facteurs conditionnant la réussite des projets (animation, diagnostic),
- Des informations sur la nature des difficultés de mise en œuvre des MAET,
- Une méthode de suivi à re-définir pour rendre possible l'évaluation des actions mises en œuvre.
- Des expériences de conduite de projets territoriaux à valoriser...
 - ⇒ Guide méthodologique pour la mise en œuvre de programme d'action/AAC (février 2010)
 - ⇒ Recueil d'expériences : bilan de l'appel à projets (février 2010)
- **Une spécificité des territoires de SAGE à caractériser et prendre en compte dans les document guides** (identification des zones d'action, hiérarchisation de l'action, modalités de gouvernance...).

Merci pour votre attention

Séminaire national des animateurs de SAGE
10 & 11 décembre 2009



Séminaire national des animateurs de SAGE
10 & 11 décembre 2009

Localisation des captages prioritaires par rapport aux SAGE

Source : DGALN

